

| | |
|------------------------------------|--|
| Catégorie hiérarchique : | B |
| Intitulé du poste : | Chef de service départemental adjoint (h/f) |
| Affectation : | Direction générale adjointe territoires et outre-mer Direction régionale Centre Val de Loire Service départemental du Cher |
| Positionnement hiérarchique | Sous l'autorité du chef de service départemental |
| Résidence administrative : | BOURGES (18) |
| Conditions d'emploi : | Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none"> - un fonctionnaire : détachement ou PNA - un contractuel : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public ou en CDD de 3 ans (<i>rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 1 969€ et 2 761 € bruts mensuels</i>) |

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Description du poste :

Mission :

Seconder le chef de service départemental dans le pilotage, l'animation et la coordination de l'ensemble des activités du service.

Représenter l'établissement et contribuer à l'animation des partenariats au niveau départemental.

Activités principales :

Management :

- Seconder le chef de service dans :
 - La déclinaison des orientations régionales au sein du service ;
 - Le recueil des besoins d'appui par les services régionaux pour le service ;
 - L'animation de l'équipe et l'accompagnement des agents dans l'exercice de leurs missions ;

- L'organisation et l'animation du travail d'équipe, la priorisation des missions du service en fonction du diagnostic territorial, de la note d'orientations régionales et des objectifs fixés par le/la Directeur(trice) régional(e) ;
- La programmation d'activité, le suivi de sa mise en œuvre, le rapportage de l'activité (GEACO) et la rédaction du bilan de fin d'année ;
- La mobilisation des équipes autour d'une culture, de pratiques et d'une vision communes des missions et des priorités ;
- Le développement d'une culture managériale commune des chefs d'unité territoriale ;
- L'attention particulière aux agents et aux équipes en difficulté et les accompagner dans le changement ;
- L'accompagnement du développement et du maintien des compétences des agents ;
- La mise en œuvre des conditions logistiques et matérielles propices à la conduite des missions ;
- Contribuer à la définition des objectifs de l'équipe ;
- Porter et défendre la position de l'Etablissement ;
- Développer les relations partenariales avec les acteurs locaux ;
- Participer aux comités managériaux.

Police et appui technique :

- Participer aux MISEN, contribuer à l'élaboration du plan de contrôle en lien avec les acteurs institutionnels et veiller à sa mise en œuvre ;
- Veiller en interne à l'appropriation des priorités « police » définies au regard des orientations régionales et des diagnostics territoriaux et les partager en MISEN ;
- Cibler la programmation des contrôles sur les actions et territoires à enjeux prioritaires ;
- Seconder le chef de service dans le pilotage de l'activité de police et assurer le respect des procédures administratives et judiciaires ;
- Contribuer avec les parquets et les services de l'Etat à la définition et la mise en œuvre des stratégies post contrôles ;
- Contribuer au pilotage et à la coordination de l'appui technique du service dans le cadre de l'appui à la police administrative auprès des partenaires en mobilisant les ressources et l'expertise ;
- Veiller à l'appropriation par les agents de la séquence ERC ;
- Cibler les avis sur les dossiers à enjeux et partager ce ciblage avec les services instructeurs de l'Etat, élargir progressivement les milieux analysés, en fonction des compétences disponibles et des enjeux locaux ;
- Représenter l'Etablissement dans les instances locales et y apporter un appui technique et méthodologique ;
- Contribuer au suivi et assurer le rapportage de l'activité police et appui technique via les outils dédiés (OSCEAN, SONGE, PAT-BIODIV).

Activités spécifiques :

Connaissance des milieux :

- Organiser la contribution du service à l'acquisition de données (inventaires et recueils) et leur bancarisation ;
- Organiser le suivi et le contrôle des prestations exercées dans le cadre des recueils de données externalisés ;
- Veiller à une collecte de données complémentaires ciblée sur les manques réels identifiés ;
- Contribuer à la mise en œuvre et au suivi d'actions expérimentales ;
- Identifier les besoins d'exploitation et d'accès aux données et à leur valorisation ;
- Organiser la contribution du service départemental aux études et expertises menées par les partenaires et en interne.

Appui aux acteurs et mobilisation des territoires :

- Contribuer à la création d'une culture commune au sein du service des missions de « mobilisation citoyenne portées par l'OFB ;
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux agissant pour la protection et la valorisation de la biodiversité ;
- Seconder le chef de service dans l'organisation de la participation du service à des événements locaux en évaluant bien l'intérêt de la présence de l'OFB ;
- Favoriser la mise en place de missions complémentaires avec l'ARB quand elle existe sur le territoire ;
- Contribuer à l'organiser le suivi de stratégies locales (DOCOB, SDAGE, SAGE, contrats de rivières, plans territoriaux de gestion de l'eau,...) et à l'identification des priorités au regard des enjeux locaux ;
- Promouvoir en externe des appels à manifestation d'intérêt (TEN, ABC,...).

Aires protégées :

- Organiser la participation à des missions de police, de connaissance et de mobilisation des acteurs et des citoyens dans les espaces naturels gérés par l'OFB.

Grands prédateurs terrestres :

- Organiser les activités liées à la présence de grands prédateurs sur le territoire départemental ;
- Se tenir informer des doctrines et éléments de communication produits par le niveau national à relayer éventuellement dans les médias ;
- Assurer le lien entre l'administration départementale et le correspondant régional et apporter un appui technique à l'autorité préfectorale.
-

Missions/thématiques spécifiques déléguées par le chef de service (à détailler):

- Evaluation des besoins humains et matériels, mobilisation des ressources et de l'expertise en fonction des missions
- Planification de l'activité, des congés et repos (TPSA) et programmation des missions (TPM)
- Sollicitations de renforts/appui extérieur (BMI, Gendarmerie, police, Douanes, DDPP, DDT, etc.)
- Centralisation, exploitation et archivage des signalements
- Gestion et suivi des timbres amende (paiement, requête...)
- Gestion du matériel (entretien, inventaire...)
- Représentation du service devant les instances judiciaires (audience) le cas échéant

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Direction régionale ;
- Directions nationales.

Relations externes :

- Préfet, DDT, DREAL ;
- Procureur ;
- Collectivités territoriales ;
- Syndicats de rivières ;
- Fédérations de pêche et de chasse... ;
- Acteurs de la biodiversité.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance générale en matière de biodiversité terrestre et aquatique ;
- Connaissance des politiques publiques et réglementations dans le domaine de la biodiversité ;
- Connaissance approfondie du droit de l'eau et de l'environnement ;
- Connaissance du fonctionnement administratif et judiciaire.

Savoir-faire opérationnel :

- Manager et organiser le travail d'une équipe ;
- Identifier les enjeux territoriaux ;
- Travailler en réseau et être force de proposition au sein du Comité Managérial de la DR ;
- Assurer le suivi de dossiers ;
- Prendre des décisions et rendre compte à sa hiérarchie ;
- Donner du cadre, accompagner, stimuler et favoriser le travail collaboratif et en réseaux.

Savoir-être professionnel :

- Qualités rédactionnelles ;
- Qualités relationnelles ;
- Sens de l'écoute ;
- Rigueur.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Commissionné et assermenté ;
- Port de la tenue et de l'armement ;
- Déplacements fréquents ;
- Permis B.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DRCVL-CSDA18-F** à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **18 décembre 2020**.